

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3700
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 3 juillet 2019
N° de dossier.: 118243.00026/10887

André Turmel
Direct +1 514 397 5141
aturmel@fasken.com

PAR SDÉ/PAR MESSAGER

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS DE NEMC
DEMANDE DU TRANSPORTEUR RELATIVE À LA POLITIQUE
D'AJOUTS AU RÉSEAU DE TRANSPORT
Dossier : R-3888-2014 phase 2**

Chère consœur,

Conformément à l'article 14 du Guide de paiement de frais, NEMC demande le remboursement de ses frais, tels que déposés au dossier mentionné en rubrique :

- le formulaire de demande de paiement de frais de NEMC; et
- les factures # 1232223, 1269512, 1284597, 1300020, 1317664 et 1346463 de Fasken Martineau DuMoulin.

Le temps prévu pour ce dossier a été plus important qu'anticipé compte tenu des nombreux aléas procéduraux qui ont eu pour effet de reporter à quelques reprises le traitement du dossier. Ces reports entraînaient, chaque fois, la reprise de l'étude du dossier.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



André Turmel

AT/lid
p.j.

